



FICHE DE POSTE

Agent recenseur

JANVIER 2026

Dans le cadre du recensement de la population, la commune de Saint-Prest recrute 5 agents recenseurs pour la période du 05/01/2026 au 20/02/2026

MISSIONS

- L'agent recenseur se voit confier une liste d'adresses comportant entre 200 à 250 logements.
- Il s'occupe seul des adresses qui lui sont confiées sur une zone géographique déterminée.
- Il doit suivre une formation obligatoire de 2 demi-journées en janvier.
- Il effectue une tournée de reconnaissance des adresses à recenser (visites terrain + fiche technique par adresse à renseigner)
- Il collecte les informations pour les logements qui lui sont attribués et il détermine la catégorie de chaque logement.
- Il dépose une notice internet avec des codes de connexion dans les boîtes aux lettres et/ou dans certains cas le questionnaire papier auprès de chaque foyer en main-propre avec possibilité de prise de rendez-vous.
- Il assure le suivi des dossiers par adresse et tient à jour avec soin son carnet de tournée.
- Il rencontre au minimum deux fois par semaine son contrôleur (suivi de l'avancement de la collecte, gestion des difficultés, évaluation de son travail)

COMPÉTENCES

- Sens du contact, capacité à s'exprimer clairement, bonne présentation.
- Savoir compléter et collecter les formulaires papiers.
- Être disponible et faire preuve de souplesse dans l'organisation du temps de travail (soirées, week-end...)
- Capacité à se déplacer.
- Discrétion et neutralité exigée.
- Bonne connaissance de la commune.

**POUR POSTULER, ENVOYER VOTRE CV
ET VOTRE LETTRE DE MOTIVATION A :
ACCUEIL@VILLE-SAINTPREST.FR**